

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Septembre 2019

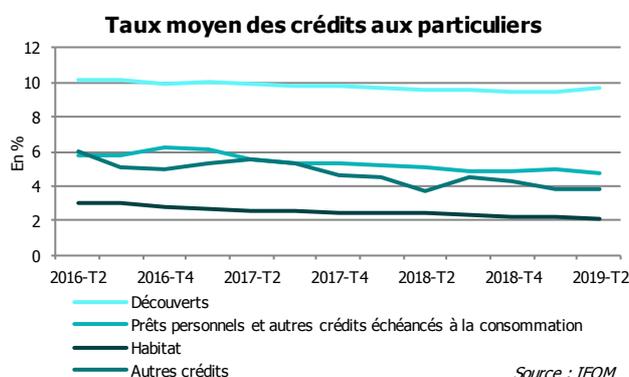
# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE AU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2019

Au second trimestre 2019, les taux des crédits aux particuliers suivent des trajectoires différenciées. Le taux moyen du découvert progresse de 18 points de base (pb) à 9,69 % tandis que celui des « autres crédits » remonte légèrement à 3,81 %. En revanche, le taux moyen des prêts personnels diminue de 17 pb à 4,8 %. De la même façon, le coût moyen du crédit immobilier recule de 3 pb et bat le record établi le trimestre précédent en descendant à 2,15 %.

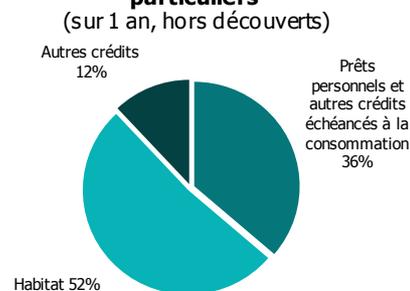
L'écart de taux observé entre la Polynésie française et la France entière pour les découverts s'accroît encore (+394 pb après +371 pb trois mois plus tôt). À l'opposé, il continue de se réduire pour les prêts personnels (+84 pb après +110 pb auparavant) et les crédits à l'habitat (+66 pb après +68 pb précédemment).

Les conditions débitrices en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie restent relativement comparables, à l'exception des « autres crédits » dont le coût moyen est bien plus élevé en Nouvelle-Calédonie (+375 pb à 7,56 %).

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

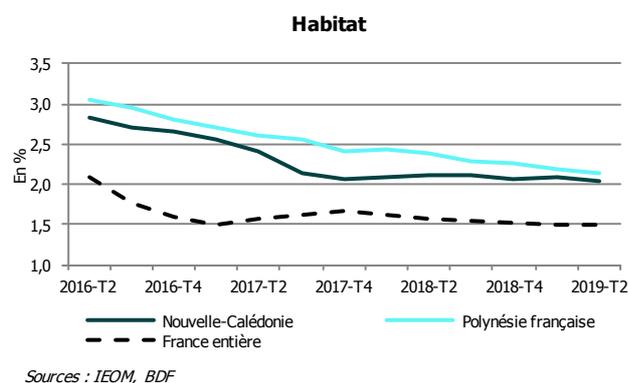
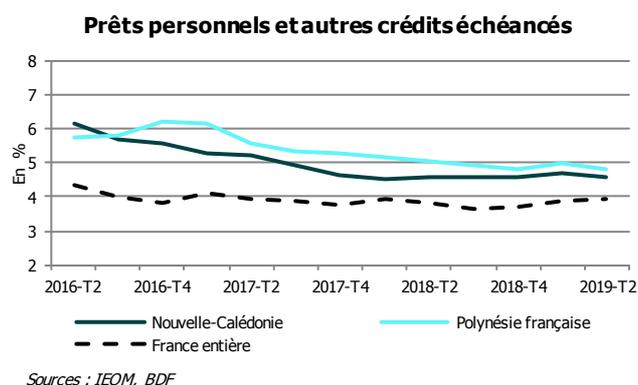
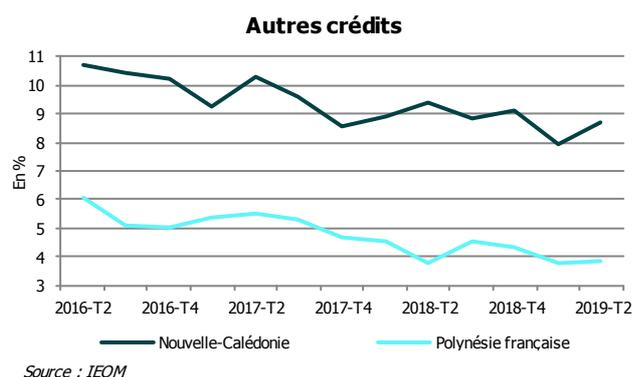
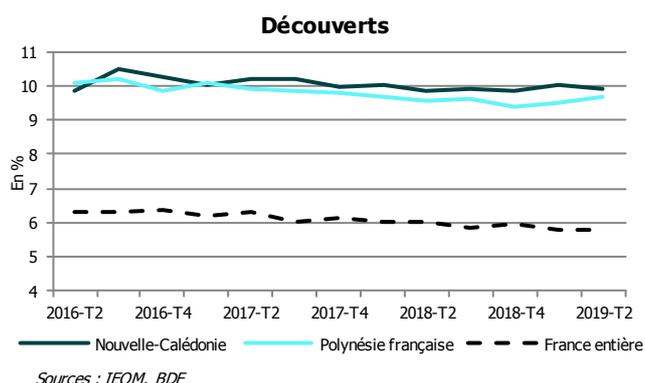


**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**



Taux moyen débiteurs en %								Variations	
		2018-T1	2018-T2	2018-T3	2018-T4	2019-T1	2019-T2	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	9,72	9,56	9,63	9,42	9,51	9,69	0,13	0,18
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,16	5,05	4,90	4,83	4,97	4,80	-0,25	-0,17
	Habitat	2,45	2,39	2,29	2,27	2,18	2,15	-0,24	-0,03
	Autres crédits	4,50	3,75	4,52	4,31	3,79	3,81	0,05	0,02
France entière	Découverts	6,03	6,01	5,81	5,93	5,80	5,75	-0,26	-0,05
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,94	3,81	3,63	3,69	3,87	3,96	0,15	0,09
	Habitat	1,62	1,58	1,54	1,51	1,50	1,49	-0,09	-0,01

## ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.